

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du
développement durable et de l'énergie

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du **- 5 DEC. 2013**

Fixant la liste d'aptitude au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts

NOR : DEVK1328749A

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2013 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un recrutement par voie de sélection professionnelle précédant l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'avis émis par le comité de sélection constitué à cet effet, en date du 24 octobre 2013 ;

Vu l'avis émis le 3 décembre 2013 par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts,

Arrêtent :

Article 1^{er}

La liste d'aptitude pour l'accèsion au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, au titre de l'année 2013 est fixée ainsi qu'il suit par ordre de mérite :

Nicolas MALLOT

Nicolas PERRIN

François CAZOTTES

Anne CALMET

Thierry ALEXANDRE

Jacques REGAD

Mireille MAESTRI

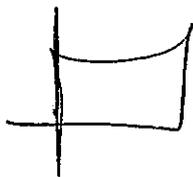
Hervé MANGNAN

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **5 DEC. 2013**

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur des ressources humaines
L'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts,
Chargé de la sous-direction des carrières et de l'encadrement
E. GRASZK



Pour le ministre et par délégation
Pour le chef du service des ressources humaines
Le sous-directeur mobilité, emplois, carrières
M. GOMEZ

